
 SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
 DU GOUVERNEMENT

081

DECRET D/2021/...../PRG/SGG

PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DU DECRET
 D/2021/075/PRG/SGG DU 9 MARS 2021 PORTANT NOMINATION DES
 MEMBRES DU COMITE NATIONAL DE PILOTAGE DU RECENSEMENT
 NATIONAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE (RNAE)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- u La Constitution ;
- u Le Décret D/2018/116/PRG/SGG du 13 juillet 2018, portant Organisation de la Présidence de la République
- u Le Décret D/2021/014/PRG/SGG du 15 janvier 2021, portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- u Le Décret D/2021/015/PRG/SGG du 19 janvier 2021, portant Structure du Gouvernement ;
- u Les Décrets D/2021/017-018-024-028/PRG/SGG des 19, 21, 23 et 27 janvier 2021, portant respectivement Composition partielle du Gouvernement
- u Le Décret D/2020/288/PRG/SGG des 18 Novembre 2020, portant Organisation du Recensement National de l'Agriculture et de l'Elevage (RNAE)

DECRETE :

CHAPITRE I : DISPOSITIONS GENERALES

Article 1^{er} : Les Cadres dont les prénoms et noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après, membre du Comité National de Pilotage du Recensement National de l'Agriculture et de l'Elevage (RNAE) :

Présidente, Représentant de la Présidence de la République : Madame TOURE Gnalen OULARE, Conseillère Technique chargée du Suivi des Initiatives Présidentielles dans le Secteur Rural ;

Premier Vice-président, Représentant de la Primature : Monsieur Morlaye

3. Deuxième Vice-président, Représentant du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage : Dr Famoï BEAVOGUI ;
4. Troisième Vice-président, Représentant du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation : Monsieur Ismael CAMARA ;
5. Premier Rapporteur, Représentant du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage : Monsieur Mamady CONDE ;
6. Deuxième Rapporteur, Représentant du Ministère de la Pêche, de l'Aquaculture et de l'Economie Maritime : Monsieur Sophiane SANKHOMBO ;
7. Troisième Rapporteur, Représentant du Ministère de l'Environnement des Eaux et Forêts : Monsieur Seydou Bari SIDIBE ;
8. Membres :
 - Coordinateur du Recensement National de l'Agriculture et de l'Elevage (RNAE) : Dr Aboubacar Ahmadou CAMARA ;
 - Représentant du Ministère du Plan et du Développement Economique : Monsieur Abdourahmane TOURE ;
 - Représentant du Ministère des Postes des Télécommunications et de l'Economie Numérique : Monsieur Mamadou Saidou DIALLO ;
 - Représentant du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile
Commissaire Divisionnaire de Police Pépé KPOGOMOU ;
 - Représentant du Ministère de l'Economie et des Finances : Monsieur Karamoko KEITA ;
 - Représentant du Ministère de l'Information et de la Communication : Monsieur Guéale Gbato DORE ;
 - Représentant du Ministère des Droits et de l'Autonomisation de Femmes : Madame Batouly KABA ;

- Représentant du Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi Jeune
Monsieur Sény DAMBA ;
- Représentant de la Chambre Nationale d'Agriculture : Monsieur
Lanceney CHERIF ;
- Président du Comité Technique du RNAE : Monsieur Aboubacar KABA

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature
era enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 18 MARS 2021



Professeur Alpha CONDE